

Sommaire

Bilan du plan d'action 2013-2015 à l'égard des personnes handicapées

Programme d'oxygénothérapie à domicile

Offre de service régionale pour la clientèle pédiatrique sous pompe à insuline

Soutien financier à des organismes communautaires

Trajectoire de services en déficience intellectuelle en Abitibi-Témiscamingue

BILAN DU PLAN D'ACTION 2013-2015 À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

Les membres adoptent le Bilan du plan d'action 2013-2015 à l'égard des personnes handicapées.

PROGRAMME D'OXYGÉNOTHÉRAPIE À DOMICILE

Afin de conserver un parc d'équipements en bon état pour la clientèle admissible au Programme national d'oxygénothérapie à domicile, le budget récurrent actuel réservé dans l'enveloppe régionale pour le maintien d'actifs est rehaussé de 25 000 \$.

OFFRE DE SERVICE RÉGIONALE POUR LA CLIENTÈLE PÉDIATRIQUE SOUS POMPE À INSULINE

Les membres approuvent l'organisation régionale de services pour la clientèle pédiatrique sous pompe à insuline.

SOUTIEN FINANCIER À DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Il est résolu de verser un montant non récurrent de 16 736 \$ à titre de soutien financier ponctuel aux organismes suivants :

Association PANDA Abitibi-Ouest :	7 171 \$
ESPACE Abitibi-Est :	4 620 \$
Le Portail :	4 945 \$

TRAJECTOIRE DE SERVICES EN DÉFICIENCE INTELLECTUELLE EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Les membres adoptent le cadre de référence régional sur la trajectoire de services en déficience intellectuelle en Abitibi-Témiscamingue.

LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

Conformément à l'article 188 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales, le mandat des membres du conseil d'administration de l'Agence se termine le 31 mars 2015. Par conséquent, il s'agit de la dernière assemblée ordinaire du conseil d'administration de l'Agence.